

Peut-on mesurer le bien-être économique et social ?

 Jean Gadrey*

Un débat important existe parmi les statisticiens et les acteurs du développement sur l'intérêt, les limites et les défauts d'indicateurs synthétiques ou « composites » censés refléter le bien-être ou le développement humain en combinant plusieurs dimensions hétérogènes. Dans cet article, on présente les indicateurs alternatifs les plus connus en mettant en évidence leurs apports possibles, mais aussi les « conventions discutables » sur lesquels ils reposent.

Peut-on mesurer le bien-être économique et social ? Oui, c'est possible... dans une certaine mesure. De bons indicateurs synthétiques existent, nous les avons rencontrés¹. Il se réfèrent selon les cas, avec des intentions semblables, à des notions de bien-être économique ou de bien-être économique durable, de développement humain, de santé sociale, de sécurité économique ou de qualité de vie. Beaucoup d'économistes et de statisticiens² émettent des réserves, souvent fortes, à l'égard de ces outils nouveaux, « alternatifs » mais en réalité souvent complémentaires des grands indicateurs économiques classiques. Leurs objections se résument à deux arguments.

Premier argument : il est impossible de recenser tous les facteurs de bien-être, et de toute façon, il n'y a pas d'accord sur ce qui fait le bien-être. C'est une question de valeurs, et ces dernières ne sont pas universelles.

Second argument : quand bien même on parviendrait à s'entendre sur une liste des dimensions constitutives du bien-être, un indicateur synthétique ambitionnant, à l'instar du PIB (produit intérieur brut), de résumer ces dimensions, serait nécessairement subjectif puisque, quelle que soit la méthode d'agrégation, elle ne pourrait reposer que sur des coefficients de pondération arbitraires. À nouveau, la pluralité des valeurs serait un obstacle majeur.



Source : PNUD



Source : PNUD

Ces deux objections sont fortes et il n'est pas question de les négliger. Pourtant, on peut les relativiser et, en prenant quelques risques assumés de façon transparente, aboutir à des outils ayant du sens et scientifiquement défendables. Remarquons d'emblée que, si les deux arguments précédents étaient retenus, on pourrait immédiatement jeter au panier les indicateurs synthétiques du PNUD (programme des Nations unies pour le développement), dont le désormais célèbre IDH (indicateur de développement humain).

D'abord, en réponse au premier argument, il est clair qu'aucune des initiatives existantes visant à construire des indicateurs alternatifs ne prétend cerner toutes les dimensions du bien-être, du bonheur, du développement ou de la qualité de vie.

* Jean Gadrey est professeur émérite d'économie à l'Université de Lille 1 et membre du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Il est le co-auteur, avec Florence Jany-Catrice, de l'ouvrage « Les nouveaux indicateurs de richesse », paru en 2005 aux éditions La découverte, collection Repères.

1. Voir notre livre « Les nouveaux indicateurs de richesse » (avec F. Jany-Catrice, La découverte, 2005), consacré à un bilan des principales initiatives en la matière.

2. Il existe fort heureusement des exceptions, parmi lesquelles quelques prix « Nobel » d'économie et des spécialistes de comptabilité nationale ayant une réputation internationale. En France, André Vanoli, l'expert de référence, a toujours manifesté une attitude d'ouverture au débat sur ces questions, notamment en faveur des « comptes satellites », mais aussi à propos de l'indicateur synthétique jugé le plus rigoureux (ou le moins imparfait...) par les comptables nationaux : celui d'Osberg et Sharpe (infra).

Tout indicateur, y compris le PIB, fixe des limites à son champ de mesure et procède à une sélection de variables sur l'importance et la pertinence desquelles un accord raisonnable (conventionnel) existe. C'est le cas notamment des grands indicateurs du PNUD. Pour l'IDH par exemple, un assez large consensus peut être obtenu à l'échelle internationale sur le fait que le niveau de vie (au sens traditionnel), le niveau d'éducation et l'état de santé de la population sont trois dimensions essentielles du développement et qu'il n'est pas illégitime de les regrouper pour avoir une idée globale du développement humain des nations.

Ensuite, en réponse au second argument, il est possible de réduire la part de subjectivité dans la pondération des différents critères par la confrontation démocratique des points de vue, par l'examen scientifique des options, parfois par des enquêtes, et par des tests de sensibilité à des variations de pondération jugées acceptables³. C'est ce qu'on appelle bâtir des conventions, et même la comptabilité nationale y recourt parfois.

Mais l'argument majeur qui justifie à nos yeux ces tentatives est d'une autre nature. *Un indicateur « socio-économique », synthétique ou non, n'a de sens et d'intérêt qu'en fonction des usages qui en sont faits pour la réflexion, le débat public et l'action.* C'est d'ailleurs ce que les comptes nationaux répondent à juste titre à certaines critiques du PIB : on ne peut pas reprocher à un indicateur *qui n'a pas été construit pour cerner le bien-être* de fournir des chiffres qui ne correspondent pas à l'évolution de ce dernier ! Ils ont évidemment raison, bien que la question demeure de savoir pour-

quoi les chiffres de la croissance du PIB sont si souvent utilisés de façon fautive, politiquement et médiatiquement, pour signifier le progrès.

Or l'objectif des indicateurs alternatifs est précisément de rééquilibrer les jugements de progrès, en introduisant d'autres critères que les performances économiques. Et, parmi eux, les indicateurs synthétiques, ceux dont on parle le plus, mais aussi ceux que l'on critique le plus, ont une fonction essentielle : *attirer l'attention*, de façon globale, sur un chiffre qui résume plusieurs variables dites « hétérogènes », pour inciter à débattre, variable par variable, des explications de ce chiffre, résumé imparfait mais non dépourvu de sens *dans un premier temps*.

Pour rééquilibrer des jugements de progrès actuellement fondés sur un indicateur aussi puissant et influent que le PIB, il faudrait donc recourir à des indicateurs ayant eux aussi cette capacité de focalisation de l'attention et de résumé global d'une situation. Ce serait une modalité efficace d'intervention de la mesure statistique dans la sphère publique, et d'une certaine façon, une méthode qui valorise le travail statistique.

On ne citera jamais assez, à cet égard, Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, initialement opposé à l'idée d'un indicateur synthétique de développement humain, pour des raisons proches des deux arguments par lesquels nous avons commencé. Revenant en 1999 sur cette position, Sen écrit, en évoquant ses débats passés avec l'autre « père » des rapports et des indicateurs du PNUD, Mahbub ul Haq : « Mahbub avait tout à fait raison, je dois l'admettre, et je me réjouis que nous n'ayons pas essayé de l'empêcher de chercher une mesure sommaire. Par une utilisation judicieuse du pouvoir d'attraction de l'IDH, Mahbub a réussi à attirer l'attention des lecteurs sur le large éventail des tableaux statistiques et d'analyses critiques détaillées qui sont présentés dans le *Rapport Mondial sur le Développement Humain*. Cet

indicateur simple était clair et a reçu une attention soutenue. Il a permis à la réalité complexe contenue dans le reste du rapport de trouver un lectorat intéressé » (PNUD, rapport 1999).

On peut aujourd'hui parler d'un « mouvement » intellectuel international, d'une très grande diversité, proposant de nouveaux indicateurs de « richesse » et militant pour leur usage politique. Il faut examiner ces innovations ambitieuses avec intérêt et bienveillance, mais également avec un regard au moins aussi critique que celui que l'on peut porter soit sur la comptabilité nationale, soit sur certains de ses usages abusifs (dans l'assimilation usuelle entre la vigueur de la croissance économique et la bonne santé d'une nation).

Dans une première partie, nous présenterons les lignes de force, les courants et les tendances de ce « mouvement », ainsi que quelques questions que posent ces travaux. Nous proposerons pour commencer une sorte de classification simple de ces recherches, que nous assortirons de premiers commentaires. Nous illustrerons ensuite quelques rubriques de cette nomenclature avec des exemples d'indicateurs ayant acquis une certaine notoriété internationale.

Une classification des indicateurs alternatifs

Commençons par mettre de l'ordre dans les travaux que l'on peut recenser, en nous limitant aux plus connus. La plupart d'entre eux sont d'ailleurs repris ou cités par de grandes institutions internationales (l'Organisation des Nations unies ou ONU, l'Organisation de coopération et de développement économiques ou OCDE, la Banque mondiale, etc.) et ont fait l'objet de publications scientifiques et de débats méthodologiques ouverts.

Pour différencier ces travaux, nous avons utilisé trois critères simples qui s'imposent lorsqu'on examine ces initiatives :

3. Voir sur ce point un récent document de travail de l'OCDE : *Alternative measures of well-being*, Romina Boarini, Asa Johansson and Marco Mira d'Ercole, Economic department working papers n° 476, janvier 2006, <http://www.oecd.org/dataoecd/13/38/36165332.pdf> (58 pages). On en trouve également une version résumée (10 pages) en français dans le rapport annuel de l'OCDE « Objectif croissance 2006 » (chapitre 6, Indicateurs alternatifs du bien-être).



Le prix Nobel d'économie Amartya Sen

ques à forte composante environnementale s'appuient sur la seconde (la monétarisation). Seul l'« indicateur de bien-être économique »⁴ emprunte aux deux méthodes.

Pourquoi les « défenseurs du social » ont-ils adopté la première méthode, et les défenseurs de l'environnement la deuxième ? Probablement parce qu'il est plus délicat de monétariser le social que les coûts environnementaux liés à l'activité humaine, domaine dans lequel, il faut le dire, les comptes nationaux n'ont pas été les derniers à apporter des innovations méthodologiques, en dépit de leur prudence légitime.

Deuxième remarque : il y a bien d'autres critères utilisés pour différencier ces travaux novateurs, notamment les deux suivants :

– On peut distinguer des indicateurs « objectifs » et « subjectifs », les seconds reposant sur des enquêtes portant sur des opinions, des sentiments (de confiance, de sécurité, etc.), alors que les premiers s'appuient sur des données n'incorporant pas explicitement de jugements de valeur sur une situation vécue. Cette distinction n'est en réalité pas si simple, dans la mesure où il y a toujours du « subjectif » dans la production d'indicateurs objectifs, et réciproquement. Il existe même quelques indicateurs synthétiques qui couplent ces deux familles de données. Un bon exemple en est fourni par l'« indice de sécurité personnelle » canadien⁵.

– Quelles sont les intentions poursuivies par les promoteurs ? À quel type d'usage destine-t-on tel ou tel indicateur ?

Derrière tout indicateur, on trouve des valeurs, des visions de ce qui est souhaitable, de ce qui est bien ou mal, juste ou injuste. Nous avons déjà évoqué cet aspect en distinguant les préoccupations sociales et les préoccupations environnementales.

4. Défini par Osberg et Sharpe (voir *infra*).
5. Voir notre livre, ainsi que le site : <http://www.ccsd.ca/lp.html>

• S'agit-il, tout d'abord, de travaux qui visent à produire des indicateurs synthétiques (ou agrégés), ou de travaux qui aboutissent à des bilans ou tableaux de bord multidimensionnels sans objectif d'agrégation ? De fait, dans la suite de ce texte, nous nous limiterons au cas des indicateurs synthétiques, pour les raisons que nous avons évoquées en introduction. Restent alors deux critères de distinction : l'un porte sur la méthode, l'autre sur les « valeurs ».

• Quelle méthode utilise-t-on pour agréger des données multidimensionnelles ? Ce peut être une méthode de moyenne simple ou pondérée d'indicateurs hétérogènes, sans unité de compte commune. Ce peut être également une méthode de « monétarisation », c'est-à-dire de choix d'une unité de compte monétaire commune, pour des variables dont la plupart ne sont ni marchandes ni monétaires.

• Les valeurs – au sens moral du terme – mises en avant par les constructeurs et les promoteurs de ces indicateurs sont de deux types, avec parfois des recouvrements ou des convergences :

– Le premier type de valeurs a pour dominante des préoccupations socio-économiques : par exemple le souci de tenir compte des inégalités,

du bénévolat ou du travail domestique dans un indicateur global de « bien-être économique ».

– Le deuxième type de valeurs s'inspire de travaux sur la thématique du développement durable, dont le principal souci initial était d'intégrer aux comptes de la richesse des comptes de l'environnement, ou plus exactement des comptes des rapports d'usage de l'environnement par l'homme. Aujourd'hui, la majorité des travaux de ce deuxième type agrègent trois grandes dimensions : une dimension économique, une dimension sociale (au sens par exemple de la prise en compte de l'évolution des inégalités), et une dimension proprement environnementale.

Cette classification simple nous amène à deux remarques.

Première remarque : les deux oppositions vues précédemment, dans la méthode d'une part (pondération d'indices hétérogènes ou monétarisation), et dans les valeurs d'autre part (préoccupations plutôt sociales ou plutôt environnementales) se recouvrent assez largement dans les faits. La grande majorité des indicateurs à dominante sociale et humaine recourent en effet à la première méthode, tandis que la grande majorité des indicateurs synthéti-

les, mais cela n'épuise pas le sujet. Décider par exemple qu'un indicateur de type social doit comporter une variable mesurant les inégalités, c'est considérer que la société doit être plus attentive à ce critère et se doter de repères correspondants. Certains ne sont pas de cet avis.

De même (sur un autre plan), un indicateur pourra ne pas être mis au point de la même façon selon qu'il vise d'abord à suivre des évolutions dans le temps dans un pays, ou à comparer des pays entre eux à un moment donné, ou ces deux objectifs à la fois, ce qui est le cas du PIB, mais beaucoup moins par exemple celui de l'IDH (infra), dont l'objectif prioritaire est un classement annuel des pays.

Les indicateurs synthétiques du PNUD

Les indicateurs synthétiques du PNUD sont contenus dans ses rapports annuels sur le développement humain, publiés depuis 1990. Ce sont les plus connus au monde. Les rapports du PNUD sont d'une extrême richesse sur le double plan de l'analyse et de la statistique, et ils vont bien au-delà des indicateurs synthétiques en question : on trouve dans le rapport 2004 plus de 100 pages très serrées d'indicateurs précieux pour tout travail de comparaison internationale. Parmi eux figurent quatre indicateurs synthétiques, dont le plus connu est l'IDH, indicateur de développement humain. Les trois autres sont l'indicateur de développement humain comparé des hommes et des femmes, l'indicateur de pauvreté humaine (IPH, avec une variante, l'IPH-1, pour les pays en développement, et une autre, l'IPH-2, pour les pays développés), et l'indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique (IPF). Ils sont nettement moins connus que l'IDH, ce qui est regrettable. En effet, pour ce qui est des pays développés, notre argument précédent sur l'intérêt politique d'un indicateur synthétique qui « attire l'attention » se trouve un peu contredit par le fait que la médiatisation internationale

de l'IDH, qui a eu beaucoup d'effets positifs, a relégué au second plan l'IPH et l'IPF, pourtant plus signifiants pour produire du contraste entre les pays « riches ». *L'IDH, tel qu'il est, a un intérêt limité pour le classement des pays développés.* En effet, les producteurs de cet indicateur n'ont pas souhaité, comme le préconisait Sen, et comme ils l'ont fait pour l'IPH, construire séparément un IDH pour les pays en développement et un IDH pour les pays développés. De ce fait, pour les quatre variables dont on fait la moyenne pondérée pour obtenir l'IDH (PIB par habitant, alphabétisation, scolarisation, espérance de vie), les vingt pays les plus développés ont tous des scores (exprimés sur une échelle de 0 à 1 selon diverses méthodes) supérieurs à 0,9, et leurs IDH en 2003 sont tous compris entre 0,93 et 0,97. S'ajoutent à cela des conventions statistiques (par exemple sur la façon d'exprimer les valeurs du

PIB par habitant sur une échelle de 0 à 1) qui contribuent encore à les agglomérer vers le haut.

Pour notre part nous préconiserions volontiers : 1) la mise au point d'une variante de l'IDH mieux adaptée à la production de contrastes de développement humain (notamment en matière d'éducation et de santé) entre les pays développés ; et 2) que l'on s'intéresse beaucoup plus à l'IPH et à l'IPF, qui sont plus discriminants pour ces derniers pays. L'IPH tient compte en effet de quatre critères, auxquels il accorde le même poids : probabilité de décéder avant 60 ans, illettrisme, pourcentage de personnes en deçà du seuil de pauvreté monétaire, pourcentage de chômeurs de longue durée dans la population active. Il produit des contrastes significatifs : du simple au double entre la Norvège et les États-Unis par exemple, en termes de pourcentage de personnes affectées

Tableau 1 : Classement des pays développés selon quatre indicateurs pour l'année 2003

IDH	Rang de classement selon le PIB/hab.*	IPH-2	IPF
1. Norvège	3	1. Suède	1. Norvège
2. Islande	6	2. Norvège	2. Danemark
3. Australie	10	3. Pays-Bas	3. Suède
4. Luxembourg	1	4. Finlande	4. Islande
5. Canada	7	5. Danemark	5. Finlande
6. Suède	20	6. Allemagne	6. Belgique
7. Suisse	8	7. Suisse	7. Australie
8. Irlande	2	8. Luxembourg	8. Pays-Bas
9. Belgique	12	9. Canada	9. Allemagne
10. États-Unis	4	10. France	10. Canada
11. Japon	13	11. Espagne	11. Suisse
12. Pays-Bas	11	12. Japon	12. États-Unis
13. Finlande	16	13. Belgique	13. Autriche
14. Danemark	5	14. Australie	14. Nouvelle-Zélande
15. Royaume-Uni	18	15. Royaume-Uni	15. Espagne
16. France	15	16. Irlande	16. Irlande
17. Autriche	9	17. États-Unis	17. Bahamas
18. Italie	19		18. Royaume-Uni
19. Nouvelle-Zélande	22		19. Costa Rica
20. Allemagne	14		20. Argentine
21. Espagne	23		21. Portugal

Source : rapport 2005 du PNUD

(*) En parités de pouvoir d'achat.

La France ne figure pas dans le classement de l'IPF. Nous nous sommes livrés au calcul correspondant pour l'année 2002. Il conduit à un classement en dix-huitième position, au niveau du Royaume-Uni et du Costa Rica.

Lecture : pour chacun des trois indicateurs du PNUD, le pays classé en tête est celui qui fait « le mieux ». Ainsi, en matière de pauvreté humaine, la Suède est en tête en ce sens que c'est le pays où il y a le moins de pauvreté selon cet indicateur.

tées par la pauvreté sous ces divers aspects. Quant à l'IPF, il regroupe lui aussi quatre critères : pourcentage de femmes au Parlement, pourcentage de femmes occupant des fonctions de direction et d'encadrement supérieur dans l'administration et les entreprises, pourcentage de femmes occupant des postes d'encadrement et fonctions techniques, part estimée du revenu du travail des femmes sur celle des hommes.

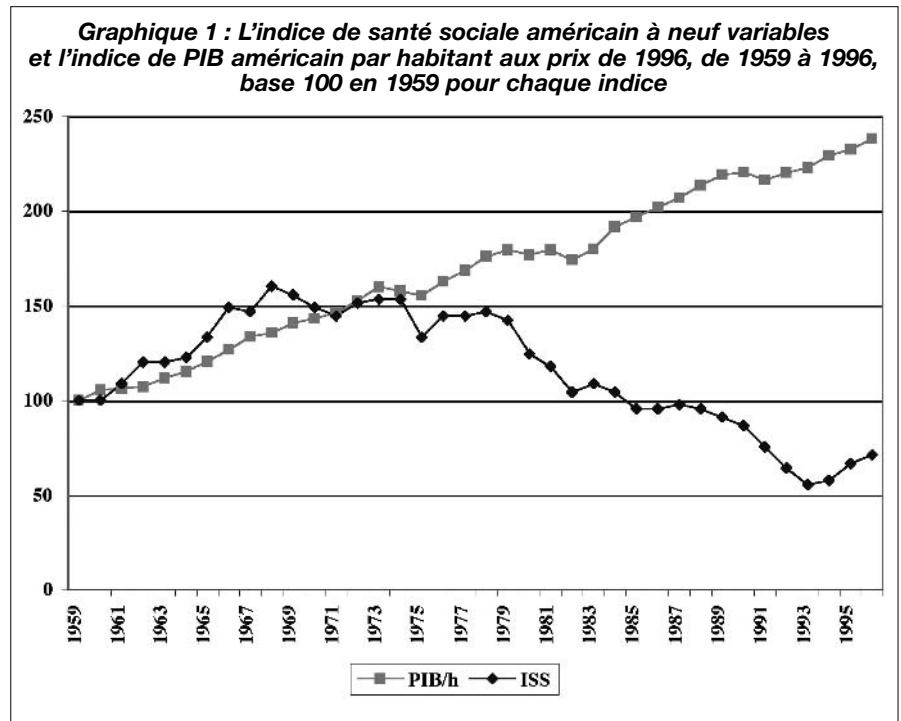
Lorsqu'on examine les classements des dix-sept pays les plus riches selon l'IPH, dans sa variante IPH-2, (tableau 1 page précédente), il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'on trouve en tête, c'est-à-dire là où il y a le moins de pauvreté et le moins d'inégalité entre les hommes et les femmes, le groupe des quatre pays nordiques, et, en queue, quatre pays du modèle anglo-saxon. Le classement selon l'IPF fournit un résultat voisin.

Indice de santé sociale et BIP 40

En 1996, des chercheurs américains, Marc et Marque-Luisa Miringoff, ont produit et mis en débat un indice synthétique de « santé sociale » pour leur pays, en faisant la moyenne de seize indicateurs disponibles, dont chacun prend des valeurs comprises entre 0 et 100. Pour chacune des seize variables, on attribue la note 0 à la « pire valeur » atteinte au cours de la période de construction de l'indice (en général deux ou trois décennies), et la note 100 à la meilleure. Leur méthode a été réutilisée en France (mais sur la base de variables différentes et plus nombreuses) par le Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), collectif de chercheurs et d'associations, pour construire le BIP 40 (Baromètre des inégalités et de la pauvreté, « BIP » étant l'anagramme de « PIB », et « 40 » faisant référence au « CAC 40 », célèbre indicateur boursier). C'est actuellement, en dépit de défauts dont ses promoteurs sont conscients et qu'ils travaillent à surmonter, le seul indicateur synthétique alternatif digne de ce nom disponible en France.

Tableau 2 : Les composantes de l'indice de santé sociale américain

Enfants	Adolescents	Adultes	Personnes âgées	Tous âges
Mortalité infantile Maltraitance des enfants Pauvreté infantile	Suicide des jeunes Usage de drogues Abandon d'études universitaires Enfants nés de mères adolescentes	Chômage Salaire hebdomadaire moyen Couverture par l'assurance maladie	Pauvreté des plus de 65 ans Espérance de vie à 65 ans	Délits violents Accidents de la route mortels liés à l'alcool Accès à un logement d'un prix abordable Inégalités de revenu familial



On regroupe dans l'indice de santé sociale américain des critères de santé, d'éducation, de chômage, de pauvreté et d'inégalités, d'accidents et de risques divers (tableau 2). C'est une sorte de résumé des grands problèmes sociaux contemporains, vus par ces chercheurs en tenant compte de la présence de ces questions dans le débat public américain. Cet indice a acquis une certaine notoriété en Amérique du Nord et ailleurs, à partir de la publication, en 1996, dans le magazine *Challenge*, d'un graphique assez saisissant présentant simultanément la courbe de la croissance économique américaine et celle de cet indice de santé sociale depuis 1959⁶, avec un décrochage spectaculaire des deux indices à partir de 1973-74. Le graphique 1 est une variante où l'on a remplacé l'indice de PIB par l'indice

de PIB par habitant, ce qui a plus de sens, et où les deux indicateurs ont une base commune 100 pour la première année. Il concerne les États-Unis. Bien entendu, il faut, en examinant de tels graphiques, se méfier d'impressions visuelles qui peuvent être trompeuses et rester vigilant. Par construction, un indicateur dont les valeurs sont comprises entre 0 et 100 est « condamné » à décrocher d'un indicateur de PIB par habitant *a priori* sans limite. Cependant, cette remarque ne suffit pas à annuler l'intérêt du graphique. Nous nous en sommes expliqués dans notre livre (p. 36-37). Les deux principaux enseignements d'une telle confrontation correspondent, d'une part, au

6. Sur la période 1959-1996 retenue pour ce graphique, les données n'existaient que pour neuf variables.

constat de l'existence de périodes, parfois longues, où la croissance du PIB par habitant est bonne sans que cela ne s'accompagne de la moindre progression de la santé sociale, et, d'autre part, à l'examen, variable par variable, ce que font les auteurs dans leur livre (voir la bibliographie en fin d'article), des raisons d'une stagnation ou d'une régression de l'indice.

Dans le cas de la France, selon le BIP 40 (qui ne couvre pas autant de dimensions, mais va plus loin en matière d'inégalités et de pauvreté), la période 1980-2004 aurait vu une sensible dégradation de la santé sociale de la France, avec toutefois des hauts et des bas, comme l'indique le graphique 2 (voir aussi le site www.bip40.org/fr/).

Dans ce « baromètre », on effectue la moyenne pondérée d'une soixantaine de variables, chacune notée entre 0 et 10. On attribue la note 0 à la meilleure valeur de chaque variable sur l'ensemble de la période, et la valeur 10 à la plus mauvaise. L'indicateur synthétique progresse donc quand les inégalités et la pauvreté augmentent. Les variables sont regroupées en six grandes dimensions (emploi, revenu, santé, logement, éducation, justice), de sorte que l'on peut suivre le progrès ou le recul selon chacune d'elles.

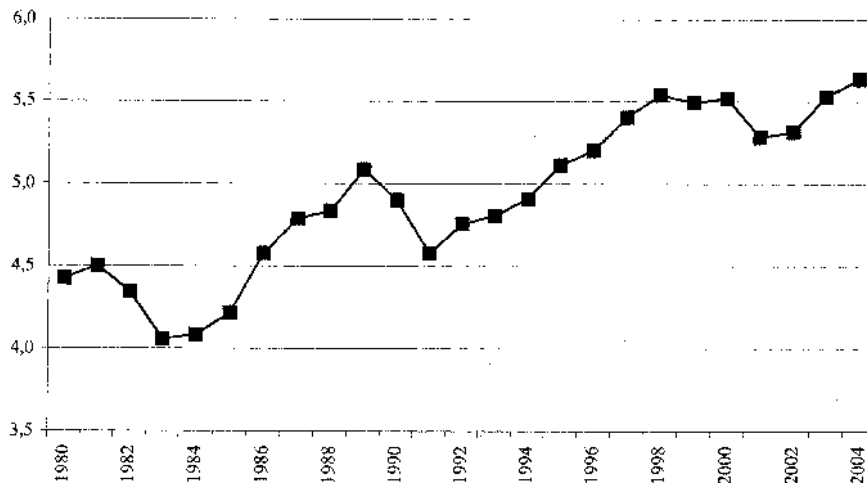
L'indice de bien-être économique

« L'indice de bien-être économique » des canadiens Osberg et Sharpe est sans doute l'une des initiatives les plus prometteuses, notamment parce qu'il articule les bases de la comptabilité nationale et celles de certaines statistiques sociales. Son principe consiste à faire la moyenne de quatre indicateurs, eux-mêmes synthétiques, portant respectivement sur les flux de consommation au sens large, les stocks de richesses (économique, humaine et envi-

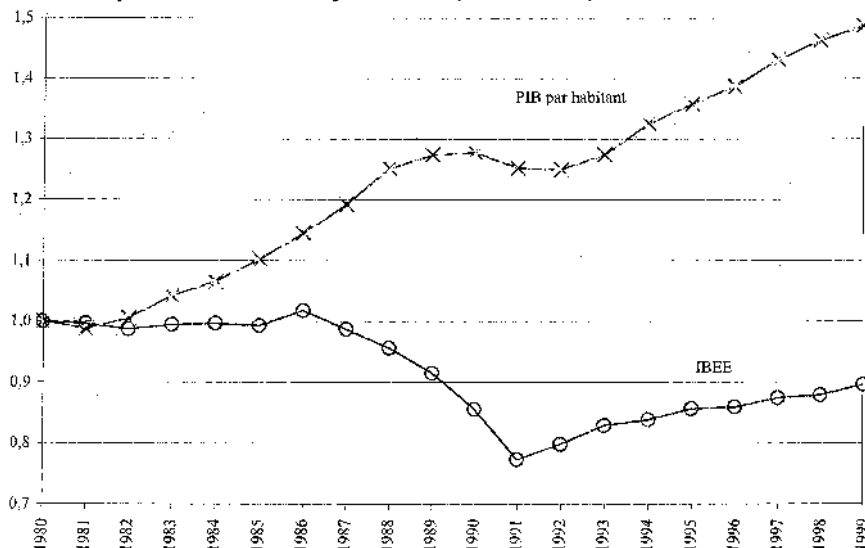
ronnementale), les inégalités et la pauvreté économiques, et l'insécurité économique (risques économiques liés au chômage, à la maladie, à la vieillesse, et ceux des familles monoparentales). Les dimensions économiques et sociales y jouent un rôle très important, nettement plus

que les questions environnementales. Mais comme cette construction est très transparente, rien n'empêche, après débat, de choisir d'autres pondérations⁷. Ces chercheurs ont pu appliquer leur méthode à six pays de l'OCDE [États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie, Norvège

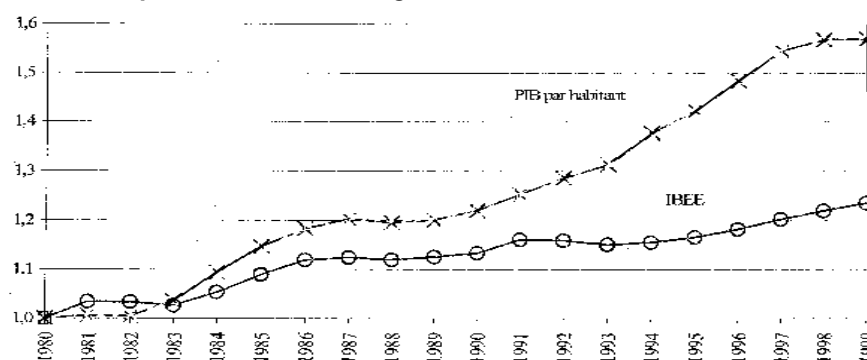
Graphique 2 : Évolution du BIP 40 (France) entre 1980 et 2004



Graphique 3 : L'indice de bien-être économique (IBEE) et le PIB par habitant au Royaume-Uni, 1980-1999, base 1 en 1980



Graphique 4 : L'indice de bien-être économique (IBEE) et le PIB par habitant en Norvège, 1980-1999, base 1 en 1980



7. On peut télécharger toutes les données au format Excel à partir du site des chercheurs : www.csls.ca.

et Suède], mais pas au cas de la France, en raison de l'absence de disponibilité de certaines données sur les inégalités⁸. Les graphiques 3 et 4 présentent deux cas très contrastés, celui du Royaume-Uni et celui de la Norvège, pour la période 1980-1999 (base 1 en 1980 pour chaque pays). Dans le premier cas, l'indice de bien-être économique (courbe du bas) stagne puis plonge, avant de remonter (depuis 1991), sans retrouver son niveau de 1980, alors que la croissance économique (celle du PIB, courbe du haut) a été bonne en moyenne. Ce sont les indices d'égalité et de sécurité économiques (non reproduits ici) qui ont fait plonger l'indice global au cours des années 1980. Dans le cas de la Norvège, on peut dire que le progrès économique (une croissance un peu supérieure à celle du Royaume-Uni) et le progrès du « bien-être économique » ont évolué de concert. Dans ce cas comme dans celui de l'indice de santé sociale, cette confrontation d'indices de nature différente ne signifie pas que, dans l'idéal, les deux indices devraient suivre des évolutions semblables. Mais il y a indication d'un problème quand le premier progresse honnêtement alors que le second stagne ou régresse.

Conclusion

Tous ces indicateurs synthétiques alternatifs reposent, il est vrai, sur des valeurs et des conventions discutables, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les ignorer. D'une part, on constate qu'au-delà des exemples qui viennent d'être pris, d'autres indicateurs ayant le même souci de combiner l'économique, le social et l'environnement, dans des proportions et avec des méthodes très différentes, fournissent des diagnostics assez convergents, surtout sur de longues périodes d'observation. D'autre part, on voit mal comment se passer de « conventions discutables » dès lors qu'il est question d'environnement, de qualité de vie et de progrès social, et donc de systèmes de valeurs, de normes éthiques. Même les indicateurs économiques « sérieux » sont



Source : archives Insee

Claude Gruson, ancien directeur général de l'Insee

truffés de conventions discutables, comme l'ont montré les débats sur les incertitudes très importantes des comparaisons du PIB par habitant en Europe. Enfin, des progrès sont à attendre du débat international qui s'ouvre sur ces questions.

Faisons un rêve : et si, un jour, les critères européens et internationaux de « convergence » et de « bonne gouvernance » portaient autant sur de tels indicateurs alternatifs que sur les performances économiques et financières des nations ? Les économistes, statisticiens et comptables nationaux n'y trouveraient-ils pas un « débouché » public de toute première importance pour des travaux renouvelés ? Cela ne pourrait-il pas susciter un enthousiasme, et des liens avec la « société civile », ressemblant à certains égards à ceux qui ont marqué la naissance, en France, de la comptabilité nationale ? Un rapport annuel sur les comptes du « développement humain durable » de la France, présenté en même temps et avec le même statut que les comptes de la Nation, ne constituerait-il pas une perspective autour de laquelle de larges alliances sociales et intellectuelles pourraient exister ? Des comptes régionaux du développement humain durable, tels que ceux que nous commençons à bâtir avec le conseil régional du Nord – Pas-de-Calais, ne seraient-ils pas d'importants outils de jugement, de débat et d'orientation dans un

contexte, qui semble irréversible, de régionalisation de l'action publique ? Un vaste chantier s'ouvre. Il serait dommage de le refermer hâtivement sous prétexte que ces initiatives sont remplies d'imperfections, ce qui est vrai. Retenons la leçon de l'histoire de la naissance des comptes nationaux, bien adaptés à une époque, celle de la croissance « fordiste », et de l'assimilation de la « puissance nationale » à sa puissance et à sa compétitivité économiques.

Claude Gruson, figure emblématique de cette époque, disait en 1980 : « La nécessité d'une éthique politique est donc devenue pour moi impérieuse ; et impérieuse la nécessité de scruter les libertés dans le monde actuel »⁹. Ces propos anticipent à bien des égards l'œuvre d'Amartya Sen, prestigieux avocat de certains indicateurs alternatifs, estimant que « l'économie est une science morale » et qu'elle doit retenir comme préoccupation centrale l'amélioration de la capacité des individus à « convertir les ressources en libertés réelles ». ■

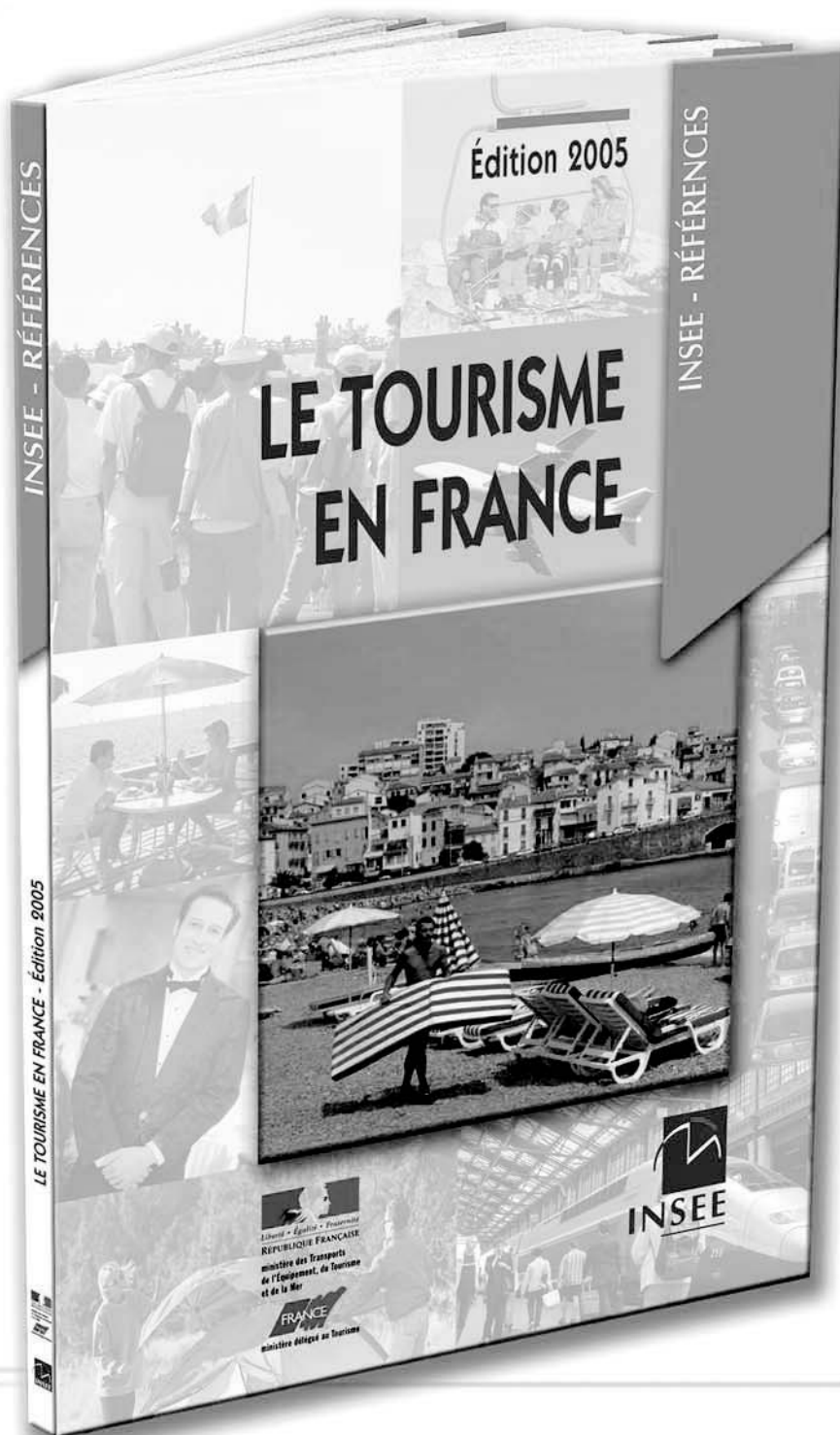
Quelques références bibliographiques

- Sur les indicateurs du PNUD : rapports (annuels) sur le développement humain, accessibles sur le site : www.undp.org.
- Sur le BIP 40 : le dossier d'Alternatives Économiques (avril 2002) et : www.bip40.org/fr/
- Sur l'Indice de santé sociale américain : le livre de M. et M.L. Miringoff, *The Social Health of the Nation*, Oxford University Press, 1999.
- Sur l'indice de bien-être économique de Osberg et Sharpe : voir leurs textes et leurs données accessibles en ligne sur le site : www.csls.ca, ainsi qu'un débat sur cet indice dans *Travail et emploi*, n° 93, janvier 2003 (contributions de A. Sharpe, D. Méda, F. Jany-Catrice et B. Perret).

8. La base de données qu'utilisent ces chercheurs est la base LIS (Luxemburg Income Study), qui ne fournit des séries temporelles sur de longues périodes que pour un nombre limité de pays.

9. Fourquet, *op. cit.*, p. 132.

La France, première destination touristique



- De nombreux thèmes étudiés : l'hôtellerie, la restauration, les agences de voyages, les déplacements des Français en France ou à l'étranger, les voyages d'affaires...

En vente en librairie,
à l'Insee et sur www.insee.fr

15 € - Collection Références


INSEE